



OL-NB 13/11/2023

Procès-verbal de la réunion du CA du mardi 7 novembre 2023 à 17h 30.

-*Administrateurs présents* : Mireille Kishazy, Olivier Labasse (Président), Jean-Claude Secchi (trésorier), Nicole Barbier (secrétaire), Jacques Lelarge, Jean Bernard Lemoine, Georges Davignon, Claude Saulgeot, Claudine Beraud. Le CA peut délibérer valablement (11/14).

- *Administrateurs Excusés* : Richard Serret, mandat à Olivier, Philippe Testard, mandat à Olivier..

Ordre du Jour adressé le 30/10/2023:

- 1) Approbation formelle du PV du CA du 3/10 (envoyé aux adhérents le 17/10 après accord du bureau)
- 2) Marche diagnostic de juin 2022 : notre compte -rendu (RS - OL) envoyé le 5/10 aux adhérents et aux adjoints et la synthèse municipale. Suite à donner
- 3) Note n° 5 "Chemins de desserte" (OL-GD 15/10/2023), envoyée 20/10 aux adhérents, le 23/10 à Madame la Maire. Suite à donner: corrections éventuelles et compléments des adhérents suite à l'inventaire des 44 chemins (administrateurs). Edition?
- 4) le Mag de décembre, suites du 1er envoi.
- 5) Actualité, dont village:
 - schéma directeur,
 - présence BVV aux commissions ouvertes: culture, environnement, éclairage, vie du village, etc -cf site internet, Cinémathèque....)
- 6) Point à date et relances cotisations
- 7) Grenelle des transports et de la qualité de l'air (TCSPi et CNDP), ALAE
- 8) questions diverses

Documents envoyés préalablement à la réunion :

- « Pro bono publico » texte et photo de l'article du Président pour le Mag de décembre 2023.
- Le Transport Collectif en Site Propre intégral patine gravement (au Grand Annecy) ; article d'Olivier (2-11-2023).
- Le PLUi HMB en 18 acronyme et 4 lois. Point à date sur celui du Grand Annecy (le nôtre) ; Article d'Olivier (31/10/2023).
- La réhabilitation de la Cure de Saint Gervais en musée et Centre d'expositions et conférences (OL 30/10/2023).

Le Président de BVV rappelle la vocation statutaire de BVV depuis 1987 et, conséquemment, son positionnement qui est de contribuer à *la protection du cadre de vie et à l'amélioration de la qualité de vie des habitants, en menant toutes actions en ce sens auprès des collectivités publiques, administrations, associations, personnes physiques et morales*. C'est le rôle de la société civile au côté des élus. C'est aussi une des conditions de la démocratie. Les 5 études de BVV, association résolument régénérative, et ses recommandations opérationnelles en témoignent. Nul n'a le monopole de la réflexion, des études et du travail pour l'intérêt général et la création d'intelligence collective.

1° Approbation formelle du PV du CA d'octobre 2023

Le PV est approuvé à l'unanimité. Claude fait remarquer que nous avons oublié de parler du souhait de Madame Lanson, d'un trottoir pour sécuriser les piétons route de Thônes (il est partiel).

2° Marches diagnostiques de juin 2022 :

Le compte rendu de BVV pour le centre bourg, envoyé début octobre aux adhérents, riverains et élus a été fait en l'absence d'autre. Il est opérationnel. La synthèse des différentes marches diagnostic faite par la mairie propose une autre approche qui hiérarchise les problèmes les plus fréquemment cités dans la commune : n° 1 la voirie (37%), n°2 la vitesse et la sécurité (16%), n°3 les haies et espaces verts (14%), n° 4 le stationnement (12%). BVV attend la mise en œuvre des recommandations précises pour le centre village, à défaut leur programmation dans le temps.

3° Note n° 5 "Chemins de desserte" (OL-GD 15/10/2023), envoyée 20/10 aux adhérents, le 23/10 à Madame la Maire.

Georges et Olivier ont beaucoup travaillé avec d'autres pour réaliser un fascicule de 16 pages très clair, détaillé et illustré sur les 44 chemins de desserte qui existent dans le village. Olivier l'a présenté à Madame la Maire avec laquelle il avait un rendez-vous prévu de longue date. Ce document a reçu un excellent accueil et a été transmis aux adjoints. Il demande à nouveau aux administrateurs de valider, ou modifier, les mentions relatives aux panneaux de nom (et de balisage) des chemins dans leur quartier, et le cas échéant, de lui envoyer avant fin novembre les photos qui manqueraient, en vue d'une édition et diffusion large.

4°Le Mag de décembre :

A la suite de sa rencontre avec Madame la Maire, le Président de BVV a accepté d'envoyer un article alternatif pour le Mag de décembre.

5° Actualités :

- Schéma directeur de Veyrier-du-Lac : le cabinet ARTER a rendu ses conclusions dans un document que chacun peut consulter sur le site de la mairie. La comparaison avec le projet « OSONS VEYRIER » de 2021 et les notes de BVV présentées en 2022 est intéressante.
- La Cinémathèque quitte la gare aval du téléphérique. Ceci rebat les cartes par rapport à celles prévalant lors du projet « OSONS VEYRIER » avec un bâtiment communal emblématique en entrée nord disponible pour des projets collectifs, ou non. Le CA demande aux administrateurs qui le souhaitent d'y réfléchir et faire des propositions.
- Il a été mis fin à l'activité « d'hébergement » de l'ex hôtel du Mt Baron, évacué pour raisons administratives diverses le 31 octobre de ses occupants (relogés à Seynod plus dignement).
- Demande de Madame Lanson d'un trottoir route de Thônes : rappelons que cette demande a été faite par BVV il y a une quinzaine d'années.
- le parking de la plage de la Brune est régulièrement envahi par les vans et camping-cars avec tous les désagréments qui s'ensuivent (idem celui de l'école en été...). Problème posé à la Mairie.
- Présence de BVV ou ses adhérents aux commissions extra-municipales : OL participe à « Mobilité », Jean-Claude à « éclairage public » ; dans l'intervalle plusieurs commissions ont été lancées : culture, environnement, vie du village... Olivier demande à Georges de récupérer la liste sur le site de la mairie et de l'envoyer aux administrateurs.

Commissions permanentes :

Urbanisation : peu de nouveaux projets. Claude est allé à la mairie voir le dossier du 20 Chemin des Barattes (1200m² avec une maison existante et un PC pour une deuxième maison d'environ 225m² habitable, 2 piscines, 1 garage,...). Richard s'inquiète (par mail) de la DP au 20 rue de la Voûte. PLUi HMB : Olivier présente ce dossier administrativement très compliqué et peu interactif dans son élaboration (voir article joint).

Mobilité : axe Veyrier-Annecy : les cars 60,62,63 fonctionnent bien mais Claude déplore que le terminal à la gare routière d'Annecy soit sans abri pour les TC locaux ce qui est très désagréable en temps de pluie. Olivier fait le point sur les projets de TCSPi du Grand Annecy qui accumulent du retard et dont les ambitions déclinent (cf son article pour le Grenelle des transports et de la qualité de l'air du bassin annécien)...

6° Cotisations :

Actuellement 103 cotisations réglées ; une trentaine manquent encore à l'appel (possibilité d'établir des reçus fiscaux). Nous avons envoyé plus de 50 lettres de relance à nos adhérents :merci aux retardataires !

7° Comptes Actuellement 900 € en compte courant et 13555,36 € sur le livret.

Fin de réunion à 19H30.

Prochaine réunion du CA ouvert aux adhérents : Mardi 5 décembre à 17h30, salle de la Veyrière (n-1)